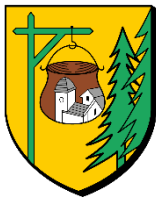


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20170904_14

Séance du 4 septembre 2017

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
27 août 2017

Date d'affichage :
11 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nicolas GRIFFOND, Marie-Paule SCHENCK.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Nouveau quartier, attribution de la mission
de mandataire**

Dans la suite des réflexions menées avec le CAUE du Jura pour l'urbanisation future des parcelles situées en zone 1AU du PLU, le conseil municipal décide de retenir la seule offre reçue après consultation, à savoir celle du SIDEC du Jura pour la mission de mandataire sur cette opération jusqu'à la fin de l'urbanisation de la première tranche (parcelles ZI 36 et ZI 267), pour un montant de 28 811,50 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'offre du SIDEC et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer le contrat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE
Florent SERRETTE